

**SEANCE ordinaire du 29 août 2025 à 19 h 00**

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 9      Convocation du 19/08/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE  
M. Dominique RAVault = pouvoir à M. Patrick JURY  
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND  
M. Aimé MAIERON, excusé

Absents : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

**Délibération n° 036 2025**

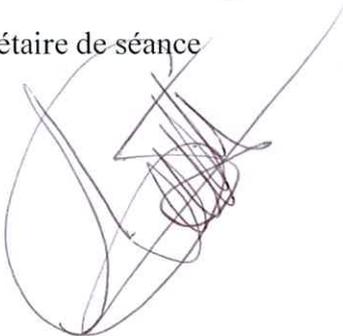
**Autorisation d'émettre un mandat en non-valeur**

Le SGC Creusot Montceau nous demande, par e-mail du 5 août dernier, de bien vouloir délibérer afin d'autoriser l'émission d'un mandat en non-valeur pour un montant de 108 € ; ce montant correspond à un encart publicitaire inséré dans le bulletin communal de 2022 d'une entreprise ayant reçu récemment une décision de clôture pour insuffisance d'actif.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le Maire à émettre ce mandat en non-valeur d'un montant de 108 €.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

